MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés, session 2023

N° A1D47IR2ES1

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2023 :

Monsieur DE MONTIGNY Jacky, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame LEH-LOUIS Véronique, maître de conférences hors classe, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur FRAICHARD Stéphane, ingénieur de recherche, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame IMMEL Françoise, ingénieure de recherche CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Besançon.

Madame SOHM Bénédicte, ingénieure de recherche, experte, Université de Lorraine, Metz.

Monsieur WAGNER Renaud, ingénieur de recherche hors classe CNRS, expert, Centre national de la recherche scientifique, Illkirch.

Madame RAISON Sylvie, professeure des universités de 2ème classe, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame MEYER Laurence, ingénieure de recherche, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur VILLA Pascal, ingénieur de recherche hors classe CNRS, suppléant, Centre informatique national de l'enseignement supérieur, Illkirch.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 22/05/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Pauline MAINDON